



## Université Blaise Pascal

Secrétariat de la Présidente  
34, avenue Carnot  
63006 Clermont-Ferrand cedex 1  
Tel. 04 73 40 63 02 - Fax 04 73 40 64 31  
[Patricia.roche@univ-bpclermont.fr](mailto:Patricia.roche@univ-bpclermont.fr)  
[www.univ-bpclermont.fr](http://www.univ-bpclermont.fr)

Monsieur Guy CHAMBEFORT  
Permanence parlementaire  
23, place Jules Ferry  
03400 YZEURE

N/Ref. : NL/PR/n° 89

Monsieur,

En réponse à vos interrogations relatives au maintien des antennes de l'IUFM dans votre territoire, je suis en mesure de vous apporter les éléments de réponse suivants.

Le maintien et le développement d'une implantation territoriale de la formation des maîtres m'apparaissent comme un objectif commun qui doit être porté par l'ensemble des partenaires intéressés par cette question. L'université, pour sa part, assume depuis toujours le coût pédagogique et une partie du coût de fonctionnement des antennes IUFM. L'évolution importante des missions de l'IUFM, notamment la mise en place du master "métiers de l'enseignement" à partir de la rentrée 2010, ainsi que le nouveau contexte de la formation continue imposent de redéfinir les conditions de fonctionnement et le rôle des antennes qui se doivent d'assurer leur mission dans les meilleures conditions pédagogiques et matérielles.

En tout état de cause, je vous informe que j'ai décidé, en concertation avec l'IUFM d'Auvergne, composante de l'Université Blaise Pascal, d'assurer la transition vers le nouveau modèle de formation des maîtres, en conservant à la rentrée 2010 l'organisation territoriale actuelle de l'IUFM. Je demande toutefois à ce que cette évolution soit menée en concertation avec votre institution, et qu'elle fasse l'objet d'un suivi et d'une évaluation impartiale en fin d'année 2011.

Il me paraît souhaitable d'envisager une rencontre prochaine afin de déterminer les modalités de mise en oeuvre de cette démarche.

Clermont, le 27 avril 2010,

La Présidente,

  
Nadine LAVIGNOTTE.